

CATASTROPHE DE BRÉTIGNY

LA SÉCURITÉ AVANT LE PROFIT !

Le jeudi 14 janvier 2016 des cheminots de Brétigny étaient convoqués au Tribunal de Grande Instance.

Une seule fédération cheminote (SUD-Rail) était là pour les soutenir.

Aussi à l'appel de SUD-Rail, les cheminot-es sont venus de plusieurs régions soutenir nos collègues convoqués au tribunal d'Evry comme « témoins assistés », c'est-à-dire susceptibles d'être mis en examen! Après avoir été entendus par la justice, nos camarades seront convoqués à nouveau fin janvier.

Devant le TGI d'Evry la fédération SUD-Rail et les cheminots ont dénoncé la politique budgétaire de la direction qui met à mal la sécurité de tous, salariés et usagers.

Il s'agissait de montrer à la justice et à la direction de la SNCF que les cheminot-es refusent que des collègues du site de Brétigny soient les lampistes de la politique dévastatrice des patrons SNCF et RFF.

Le procureur de la république a tenu à recevoir une délégation SUD Rail

Nous lui avons expliqué

1- Il est impossible d'effectuer une maintenance correcte des installations ferroviaires et d'assurer la sécurité du personnel et des circulations, puisque depuis des années la direction supprime massivement le personnel des équipes et ferme des brigades qui étaient situées à des endroits stratégiques pour intervenir rapidement sur les installations. De plus, une seule chose compte pour la direction de l'entreprise; faire rouler un maximum de trains commerciaux pour faire du chiffre d'affaire. Cela limite d'autant les capacités d'intervention des agents sur les installations.

2- Tout ceci est organisé délibérément par la direction de l'entreprise. Comme par hasard, depuis que les feux de la justice sont braqués sur Brétigny, la direction SNCF a doublé les effectifs de maintenance de Brétigny depuis 2013 !

Cette direction reconnaît donc que dans les conditions de 2013, les cheminots de Brétigny n'avaient pas les moyens suffisants pour assurer correctement la maintenance des installations.

Le dossier juridique a été transmis à nos avocats et, tenant compte du secret de l'instruction, nous ne pouvons qu'affirmer que nos analyses sur les responsabilités de la direction de l'entreprise sont établies.

LES JUGES IRONT-ILS JUSQU'AU BOUT ?

Reste à savoir si la justice ira jusqu'au bout des causes réelles des problèmes de maintenance ou si elle s'arrêtera sur la dernière personne à avoir vissé un boulon!

La direction SNCF, comme le gouvernement, **tentent de masquer leur part de responsabilité dans ce drame. Ce sont eux qui n'ont pas mis les moyens suffisants pour entretenir et renouveler les lignes classiques, comme à Brétigny. Et l'implication de nos dirigeants dans cette catastrophe « pèse » aujourd'hui sur les décisions de la justice.**

Leur priorité, c'est de « faire des économies », politique d'austérité oblige.

Leur seule préoccupation, c'est de casser les règles sociales de la SNCF, pour gagner en productivité.

Nous le voyons bien avec les actuelles « négociations » sur la création de la convention collective ferroviaire.

UN RISQUE POUR L'AVENIR

Les usagers du chemin de fer, et en premier lieu les victimes et leurs familles de la catastrophe de 2013, doivent obtenir justice.

Mais nous tenons à ce qu'il devienne impossible d'avoir d'autres catastrophes de ce genre.

Il est insoutenable que des familles soient brisées par des dirigeants d'entreprise qui ne sont intéressés que par l'argent, quitte à ce que ce soit aux dépens de la sécurité.

Pour établir la vérité et prendre des mesures qui limitent les possibilités de récurrence, il faut que les usagers du train comme les salariés du chemin de fer travaillent ensemble à développer un véritable service public ferroviaire.

CAR LA SÉCURITÉ PASSE AVANT LEURS PROFITS !

